



ADMINISTRATION COMMUNALE DE PETANGE

REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Les membres du conseil communal se réuniront le **2 octobre 2025** en la salle des séances à l'Hôtel de Ville, pour délibérer sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR

Séance à publique (14.00 heures)

1. Administration générale : Convention relative au financement et à l'organisation de l'exploitation des services de transports publics par le Syndicat des Tramways intercommunaux dans le Canton d'Esch (TICE) – décision.
2. Propriétés : Rectification des limites territoriales entre les communes de Käerjeng et de Pétange – décision.
3. Transports et communications : Règlement temporaire d'urgence de la circulation routière à Pétange, rue de Linger - décision.

Ainsi arrêté à Pétange, le 24 septembre 2025
Pour le collège des bourgmestre et échevins :

Le secrétaire,

Le bourgmestre,